



MAIRIE DE FREMECOURT

Département du Val d'Oise
Canton de Pontoise
Rue du Four – 95830 FREMECOURT
Tél : 01-34-66-62-84
Mail : mairiefremecourt@orange.fr

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL du 23 avril 2024

Sous la présidence de BALAN Stéphane, Maire de Frémécourt.

Membres présents : José GILLES, Marie-Pierre BOURRAT, Gwénaëlle RIMBERT, Daniel MARTEAU, Sandrine ELICHABE, Eric ZAMIA, Bruno CROCHARD, Richard VIGNON.

Absents excusés : Joëlle BAHRI, Claude-Bernard ROSIER donne procuration à D. MARTEAU, Philippe JOLLY donne procuration à S. BALAN, Marie-Line BOUDJLAL donne procuration à S. ELICHABE.

Absents non excusés : Sandrine CASTELLARNAU, Sylvain LEGRAND.

Secrétaire de séance : D. MARTEAU.

La séance est ouverte à 20 h 40, le quorum étant atteint.

Lecture est faite de l'ordre du jour.

Le conseil donne son accord à l'unanimité pour ajouter à l'ordre du jour l'approbation du devis pour la réparation du tracteur.

1) APPROBATION DU PV DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12/03/2024

Il est décidé, à la demande de plusieurs membres du Conseil, de reporter l'approbation du procès-verbal du 12 mars 2024 au prochain Conseil municipal en raison de sa diffusion tardive.

2) MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS ET CREATION DES EMPLOIS NECESSAIRES AU FONCTIONNEMENT DES SERVICES

Monsieur le maire expose au Conseil qu'il est nécessaire de créer plusieurs emplois pour la bonne marche des services municipaux.

Il est décidé à l'unanimité des personnes présentes et représentées de créer 2 emplois:

- Un emploi de contractuel, au grade d'agent d'animation, à temps non complet, pour l'encadrement du temps périscolaire et/ou de la cantine scolaire.
- Un emploi de contractuel, au grade d'adjoint technique territorial, à temps non complet, pour assurer la surveillance des entrées-sorties de l'école et l'accompagnement des enfants à la cantine.

Et donc de mettre à jour le tableau des effectifs du personnel communal.

3) CONVENTION AVEC LE CIG POUR LES VISITES MEDICALES

Depuis plusieurs années, le personnel municipal n'a pas eu de visite médicale du travail. Une visite devrait avoir lieu tous les 2 ans pour les salariés.

Après présentation de la convention et des tarifs du CIG (Centre Interdépartemental de Gestion), il est décidé à l'unanimité des personnes présentes et représentées de donner pouvoir à monsieur le maire pour signer cette convention.

4) REAMENAGEMENT DU TALUS SITUE DEVANT LA MAIRIE

Après débat sur les différentes solutions possibles, une réunion de la commission travaux est programmée à la demande de D. MARTEAU le 4 mai à 9 h 30 pour analyser les différents devis et propositions techniques.

5) REPARATION DU TRACTEUR

Le tracteur de la commune étant en mauvais état, celui-ci est actuellement chez Vromman Ets à Gisors. Après présentation du devis (4315,74 € HT et 5178,89 € TTC) celui-ci est approuvé à l'unanimité des personnes présentes et représentées.

6) Questions diverses

a) Retours des réunions extérieures des syndicats

Monsieur le premier adjoint demande aux délégués des différents syndicats, de prévenir s'ils ne peuvent pas être présents aux réunions, car des points importants peuvent être abordés sur lesquelles la commune doit pouvoir donner son avis.

SIERC : D. MARTEAU indique que lors de la dernière réunion, le programme d'enfouissement des lignes sur la D 915 a bien été pris en compte ; les travaux devraient avoir lieu en 2025.

SMIRTOM : E. ZAMIA prévient qu'une augmentation du tarif de ramassage des ordures ménagères est à prévoir du fait de l'augmentation du volume des matières recyclables. Le SMIRTOM souhaiterait mettre en place des points d'apport volontaire, ce qui n'est guère réalisable sur Frémécourt compte tenu de sa configuration.

Syndicat des Eaux : R. VIGNON fait part d'une amélioration de la qualité de l'eau, notamment la baisse du taux de calcaire, et la mise en place d'un filtrage des nanoparticules. Le prix du m³ d'eau devrait être revu à la baisse.

b) Elections Européennes du 9 juin 2024

Les élections Européennes auront lieu le dimanche 9 juin 2024 de 8 h 00 à 20 h 00. Vu l'absence annoncée de plusieurs conseillers municipaux, il sera nécessaire de trouver des volontaires dans le village pour tenir le bureau de vote. La durée des permanences est fixée à 2 h 30.

c) Projets divers en cours et à venir

M. le maire informe le Conseil que le projet de Vidéo surveillance du village est bien avancé ; celui-ci pourra bénéficier d'une subvention de plus de 70 %. Il sera soumis au prochain Conseil municipal.

Monsieur le maire informe le conseil que depuis le 23/04 une secrétaire de mairie remplaçante est arrivée, suite à l'arrêt de travail de longue durée de la secrétaire titulaire P. LAVALLEY.

S. ELICHABE informe le Conseil qu'une aire éducative d'abris pour insectes gérée par les élèves de la classe de Mme DEBELLEMANIERE a été installée autour de la mare sous la salle polyvalente. Toutes les informations sont accessibles sur le site Internet *trousseaprojets.fr*. Plusieurs membres du Conseil s'étonnent qu'on laisse les enfants accéder à la mare en raison du fontis qui s'est produit tout prêt il y a quelques temps.

L'accès à la mare Epicière est depuis quelques jours protégé par un grillage posé par l'entreprise Candalaria, conformément au devis.

J. GILLES nous informe que la totalité des pneus usagés déversés dans un chemin il y a quelques mois a été évacuée par ses soins via une filière spécialisée, sans aucun frais pour la commune.

La fête du village aura lieu le 8 juin 2024, avec la participation des associations Frem'école et Frémécourt Loisirs.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 20.

Une prochaine réunion du conseil municipal est envisagée le 28 mai 2024 à 20 h 30.